

## Séance du 25 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-cinq mai, à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de: M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes et MM. : Jacky Bassereau, Jean-Paul Coquille, Catherine Beautemps-Joly, André Fournier, Anne Molard.

Absents excusés : Mme Solène Loyer, MM. José Albesa, Mickaël Feuvrier, Loïc Poupin.

Mme Beautemps-Joly a été nommée secrétaire.

2018-05-d1

### Indemnité de gardiennage d'église

Le Conseil Municipal décide par 5 voix pour et 1 voix contre, d'attribuer l'indemnité de gardiennage d'église d'un montant de 60 € à Monsieur le curé de Loué, pour l'année 2018.

2018-05-d2

### Révision du tarif assainissement

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier le tarif pour l'année 2019.

2018-05-d3

### Admission en non-valeur

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande du Comptable du Trésor, de prononcer l'admission en non-valeur des créances suivantes :

#### Exercice 2017

Titre 10 pour un montant de 15 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré admet cette créance en non-valeur

2018-05-d4

### Participation aux frais de fonctionnement école Saint Pavin Le Mans

La convention pour participation aux frais de fonctionnement de l'école Saint Pavin du Mans où sont scolarisés 2 enfants de Chemiré en Charnie est arrivée à échéance.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention avec l'école Saint Pavin pour une durée de 3 ans. Le montant de la participation de 419 euros pour un élève en classe élémentaire et de 441 euros pour un élève en classe maternelle est maintenu.

2018-05-d5

### Vente du Chemin rural CR 44 et achat d'une bande de terrain le long de l'étang du Moulin de l'Abbaye

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la vente du Chemin rural n°44 et l'achat d'une bande de terrain le long de l'étang du Moulin de l'Abbaye en vue de la création d'un nouveau chemin.

La première étape de cette opération est la demande déclassement du CR 44 du Plan Départemental d'Itinéraires et Randonnées.

2018-05-d6

### Déclassement du chemin rural n°44 du PDIPR

Par délibération en date du 25 mai 2018, le Conseil Municipal a donné son accord de principe pour la vente du chemin rural n°44.

Monsieur le Maire rappelle que ce chemin avait été classé au PDIPR (Plan Départementale des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) par délibération du 30 octobre 2008.

Considérant que ce chemin ne fait pas l'objet d'une utilisation régulière, qu'il n'est pas entretenu depuis plusieurs années et qu'il a cessé d'être utilisé par le public. Le Conseil Municipal demande au Département le déclassement de ce chemin au PDIPR.

2018-05-d7

### Repas des aînés

Dans la continuité du CCAS qui a été supprimé.

Le Conseil Municipal décide que sont invités gratuitement au traditionnel repas des aînés, tous les habitants de Chemiré en Charnie ayant atteint l'âge de 60 ans, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours, ainsi que les membres du Conseil Municipal. Les conjoints de moins de 60 ans, régleront le montant du repas.

2018-05-d8

### Approbation du rapport annuel SIAEP Charnie Champagne

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service public de l'eau potable, exercice 2017 présenté par le SIAEP Charnie Champagne.

Vu pour affichage  
Le Maire